

Marie Moret au directeur de la Banque cantonale de Berne, 28 avril 1895

Auteur·e : Moret, Marie (1840-1908)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

2 Fichier(s)

Les relations du document

Collection Correspondant.e.s

[Banque cantonale de Berne](#) est destinataire de cette lettre

[Afficher la visualisation des relations de la notice.](#)

Informations sur le document source

CoteInv. n° 1999-09-55

Collation2 p. (493v, 496r)

Nature du documentCopie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservationFamilistère de Guise

Citer cette page

Moret, Marie (1840-1908), Marie Moret au directeur de la Banque cantonale de Berne, 28 avril 1895, Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle) consulté le 24/12/2025 sur la plate-forme EMAN :
<https://eman-archives.org/FamiliLettres/items/show/33455>

Informations sur l'édition numérique

ÉditeurÉquipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

Présentation

Auteur·e [Moret, Marie \(1840-1908\)](#)

Date de rédaction [28 avril 1895](#)

Lieu de rédaction 14, rue Bourdaloue, Nîmes (Gard)

Destinataire [Banque cantonale de Berne](#)

Lieu de destination Berne (Suisse)

Description

Résumé Sur des questions financières concernant la conversion des titres de ses obligations 3,5 % bernois en 3 %.

Notes Texte manuscrit à la mine de plomb à la fin de la copie de la lettre : « suite et post-scriptum 3496 »

Mots-clés

[Actualité, Finances personnelles](#)

Œuvres citées [Journal de Genève : des lettres, des arts et de l'industrie, Genève, 1826-1991.](#)

Informations biographiques sur les correspondant·es et les personnes citées

Nom Banque cantonale de Berne

Genre Non pertinent

Pays d'origine Suisse

Activité Banque

Biographie Banque à Berne (Suisse) au XIXe siècle.

Notice créée par [Équipe du projet FamiliLettres](#) Notice créée le 29/07/2022

Dernière modification le 26/04/2023

Nîmes 26 avril 1898

à monsieur le Directeur

Nîmes (Gard)

Monsieur le Directeur de la Banque Cantonale de Berne,

Je vois dans le "Journal de Genève" que le $3\frac{1}{2}$ bernois va être converti en $3\frac{1}{2}$ que les nouveaux titres seront de 300 francs que les détenteurs du $3\frac{1}{2}$ auront un droit de préférence pour la souscription au nouvel emprunt; etc.

Je viens vous prier de me dire quelles seraient dans le cas où acceptant la conversion je vous demanderais tout simplement le ~~prêt~~ d'employer au nouvel emprunt le prédit

de mes 235 obligations de mille francs $3\frac{1}{2}$ bernois — les formalités que j'aurais à remplir ? Auriez-vous besoin d'une procuration de moi ?

On m'enverrait — vous tout simplement un nouveau certificat de dépôt contre échange des deux que j'ai en mains, touchant le $3\frac{1}{2}$ bernois et que fais pour moi ?

Enfin dans le cas où je ne pourrais subir cette perte de valeur, auriez-vous à m'indiquer quelques valeurs de tout repos, rapportant $3\frac{1}{2}$ et si possible n'étant ni ad par, ni sur le point d'être, elles aussi, converties ?

Veuillez agréer, Monsieur, avec mes remerciements affectueux et post scriptum 2696

cipés, l'assurance de toute
ma considération

Marie Godin

P.S. Prière de me dire à
quels taux sont aujourd'hui
le 3 1/2 du canton de
Fribourg et le 3 1/2 du
canton de Soleure ?
Et si, en avance, pourraient
être prochainement connus ?